

A.I.P.C
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 50.000 €uros
4 RUE LOUISE MICHEL – 95190 GOUSSAINVILLE
RCS PONTOISE 845 134 162

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 10 AVRIL 2025

L'an Deux Mille Vingt-cinq,
Le dix avril,
A Dix Heures

Les associés de la société par actions simplifiées unipersonnelle se sont réunis sur convocation du Président
M. IJAZ ARFAN

ÉTAIT PRÉSENT :

M. IJAZ ARFAN **100 Actions sociales**

Soit au total : 100 Actions sociales

La séance est présidée par **M. IJAZ ARFAN**, président, qui constate que la totalité du capital est représentée, et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Il rappelle qu'elle a été convoquée à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Adjonction d'activités
- Mise à jour de l'adresse du dirigeant
- Mise à jour des Statuts

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée des associés approuve l'adjonction d'activités suivantes :

- **Etanchéité, bardage, couverture, électricité, peinture, revêtement de sol souple et sol dur.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée des associés approuve la mise à jour de l'adresse du dirigeant :

La nouvelle adresse est : **4 MAIL DE LA GROSSE BORNE – 95400 VILLIERS LE BEL**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

TROISIÈME RÉOLUTION

Les statuts seront mis à jour en conséquence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

DERNIÈRE RÉOLUTION

Aucun point ne figurant plus à l'ordre du jour, la séance n'est levée à 12 Heures 00'.

Le procès-verbal a été clos et signé par les associés après lecture.

Fait À GOUSSAINVILLE Le, 10/04/2025 En Cinq exemplaires

Lu et approuvé par :

M. IJAZ ARFAN

Lu et approuvé

Lu et approuvé

